

## REGLEMENT

### LES COURSES

Le **Trail diabolique** de Grand Cognac tracé sur un circuit de 8.5 Km avec un D+ de 97 m et de 15.5 Km avec un D+ de 189m.

Le départ et l'arrivée du parcours se situent sur la place du port de la mairie de BOURG CHARENTE (16)

Les parcours seront tracés au sol (selon nécessité), ainsi qu'un fléchage et rubalise placés en hauteur tout le long de l'itinéraire.

**MAXIMUM 400 ATHLETES**

**Départ en vague d'un maximum de 100**

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

**→ INSCRIPTION EXCLUSIVEMENT SUR INTERNET VIA CHRONOM.ORG**

La course est ouverte aux femmes et hommes, licenciés ou non à partir de la catégorie cadet(te), une autorisation parentale est obligatoire si moins de 18 ans.

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur : d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un " Pass' J'aime Courir " délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées), ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, ou d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, **datant de moins de un an à la date de la compétition**, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

### Tarif des inscriptions :

**Trail Diabolique de Grand Cognac 8.5 km : 10 € avant le 22/10 et 12€ à partir du 22/10**  
Inscription sur place 15 €

**Trail Diabolique de Grand Cognac 15.5 km : 15€ avant le 22/10 et 18€ à partir du 22/10**  
Inscription sur place 20 €

Inscription en ligne sur le site [www.chronom.org](http://www.chronom.org) jusqu'au 28/10 minuit

**En s'acquittant de son inscription, chaque compétiteur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte.** L'inscription est ferme et définitive et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit (hors annulation de l'évènement).

Collecte et vérification des justificatifs médicaux en amont de la remise des dossards en version digitale. Seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard.

**Tout dossier incomplet sur le site [chronom.org](http://chronom.org) le jour de la course ne permettra pas le retrait du dossard.**

**Le 28/10/2021 sera la date limite des inscriptions en ligne.**

### MODIFICATION / ANNULATION

Le TRAIL DIABOLIQUE DE GRAND COGNAC aura lieu par tous temps mais en cas d'événement majeur (Tempête, intempéries...) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter ou même d'annuler les épreuves. Remboursement intégral si annulation obligatoire de la préfecture en raison de la COVID-19, sauf la partie concernant les frais de dossier inhérente au site internet.

### HORAIRES

Le TRAIL DIABOLIQUE DE GRAND COGNAC est organisé **le samedi 29 octobre 2022** comme suit :

Le retrait des dossards, le samedi 29 octobre de 17h00 à 19h00 sur le site de la place du port de Bourg Charente 16200. Selon plan mis en place et communiqué en temps voulu.

Les départs et arrivées auront lieu place du port de Bourg Charente.

Départ prévu à 19h30 par vague pour le 15.5 km suivi du 8.5 km

Présence des concurrents au plus tard 15 mn avant le départ des courses dans le sas de départ pour rappel sur les consignes et informations utiles juste avant le départ de la course.

### EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Tous les participants ont obligation de courir avec la puce à la cheville, sous peine de ne pas être classé. En cas de perte ou dégradation, il sera redevable de la somme de 20€. En cas d'abandon, il se chargera de la restituer à un membre de l'organisation.

**Lampe frontale en état de fonctionnement obligatoire sur l'ensemble du circuit.**

### SECOURS

Un véhicule de secours avec une équipe de secouristes et un médecin seront basés dans la zone départ/arrivée.

### RAVITAILLEMENTS

Pas de ravitaillement de mi-course.

**CHACQUE CONCURRENT DOIT PREVOIR SON RAVITAILLEMENT SUR LA COURSE AFIN D'ETRE EN AUTOSUFFISANCE**

A la fin de la course il sera remis un ravitaillement solide/liquide aux concurrents.

### CONSIGNES PARTICULIÈRES

(Possibilité de contrôle)

Afin de préserver la nature (faune et flore), les déchets sont à jeter dans les poubelles prévues à cet effet.

Il est interdit de quitter le parcours balisé sous peine de disqualification. Il est demandé aux coureurs de respecter le code de la route.

**IL EST BIEN EVIDEMMENT INTERDIT DE JETER SON MASQUE AU SOL, SUR LE SITE ET DANS LA NATURE.**

Les sens de circulation sur le site et les modalités sanitaires mises en place lors du retrait des dossards devront être scrupuleusement respectés.

### ASSURANCES

L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile et dégage son entière responsabilité pour tout incident, accident, dommage corporel ou matériel pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve.

### RÉCOMPENSES

Des récompenses seront prévues aux 3 premiers au classement scratch hommes et femmes ainsi qu'aux 1ers de chaque catégorie hommes et femmes. (pour les catégories Master : M0/M1, M2/M3, M4/M5, M6/M7, M8/M9, M10)

### DROIT A L'IMAGE

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation sur lesquelles il pourrait apparaître.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment. Il est conseillé de consulter régulièrement le site [www.team-charentes-triathlon.fr](http://www.team-charentes-triathlon.fr), de nouvelles informations ou mises à jour pouvant intervenir.

